

Besoin d'aide sur commentaire d'article

Par laurette, le 23/03/2005 à 19:19

Bonjour, dans le cadre de mes td de droit je doit commenter un article du code de la santé publique (L1110-5) qui est le suivant: (extrait)

Toute personne a le droit de recevoir des soins visant à soulager sa douleur. Celle-ci doit être en toute circonstance prévenue, évaluée, prise en compte et traitée.

Les professionnels de santé mettent en oeuvre tous les moyens à leur disposition pour assurer à chacun une vie digne jusqu'à la mort.

J'ai donc élaborer un plan qui est le suivant: (brouillon)

- I principe de La douleur "hors la loi"
- A) notion de douleur
- 1) ce qu'elle est (soin palliatif etc...)
- 2) ce qu'elle n'est pas (euthanasie)
- B) les titulaires du droit
- 1) capacité du patient
- 2) le incapacité du patient
- II- mise en oeuvre de ce principe
- A) par le droit
- 1-protection de la vie digne jusqu'a la mort
- 2- vrai pour tous
- B) Par le corps médical
- 1) Information du patient
- 2) assistance médicale

Mon probleme est que mon sujet comporte aussi un document sur l'euthanasie (dans les pays ou c'est "légalisé") . je voudrai savoir si vous pensez que mon plan, déja est loogique et cohérant par rapport a l'article, et si il faut qu eje le modifie complètement ou partielement pour mieux insérer le thème de l'euthanasie. Merci de vos conseil.

Par Vincent, le 24/03/2005 à 23:29

il me semble normal d'intégrer le contenu de ton document dans ce commentaire; a forciori s'il a été distribué en même temps que le sujet.

Ton plan ne me semble pas incohérent. Est ce bien un des articles modifié par la loi sur la fin

de vie? Peut être serait il intéressant que tu fasses quelques recherches dans les périodiques de le fin d'année 2004 pour trouver des éléments de dotrine (dalloz ou le JCP).